

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de l'Ain

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN

195 rue Santos Dumont - BP 609 - 01206 CHÂTILLON-EN-MICHAILLE CEDEX
☎ 04 50 48 19 78 - Fax 04 50 48 09 22 - Courriel info@ccpb01.fr

Compte-rendu sommaire et synthétique Conseil de communauté du 17 mars 2016

Convoqué le 10 mars et réuni le 17 mars 2016 à 18 heures dans la salle des fêtes de Lancrans, le conseil est ouvert par Patrick PERREARD, Président. Lydiane BENAYON, benjamine de l'assemblée, désignée secrétaire de séance fait l'appel pour vérifier le quorum qui est atteint avec 48 conseillers communautaires présents ou représentés dont 11 ayant une procuration.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a

- pris acte de la décision relative au positionnement, au nom et au logo explicités dans les phases 1 et 2 de l'étude et validé les phases 3 et 4 de l'étude de stratégie marketing de promotion touristique du territoire
- approuvé les comptes de gestion présentés par le comptable public ainsi que les comptes administratifs de l'exercice 2015 pour le budget général, le budget des déchets ménagers, le PAE des Etournelles et le PAE de Vouvray
- décidé de la reprise des résultats de la gestion 2015 et de procéder à leur report pour le service général, le service annexe des déchets ménagers, du PAE des Etournelles et du PAE de Vouvray
- décidé d'augmenter en 2016 de 3 % les taux de la fiscalité directe locale « additionnelle » par rapport à l'année 2015
- décidé de ne pas augmenter pour l'année 2016 les taux de la TEOM à appliquer pour la zone 1 à 12,05% et la zone 2 à 10,97%
- approuvé les budgets primitifs de l'exercice 2016 des différents services présentés et équilibrés à :

Budget général :	Fonctionnement	5 016 000,00 €
	Investissement	3 583 500,00 €
Déchets ménagers :	Fonctionnement	2 977 000,00 €
	Investissement	552 800,00 €
PAE des Etournelles :	Fonctionnement	2 375 000,00 €
	Investissement	1 854 300,00 €
PAE de Vouvray :	Fonctionnement	6 192 945,54 €
	Investissement	3 662 074,79 €

- adopté le bilan relatif aux acquisitions et cessions immobilières réalisés par la CCPB durant l'année 2015
- tiré le bilan de la concertation sur le projet de révision du PLU de Lancrans et arrêté le projet de révision tel que présenté au cours de la séance

- approuvé la révision avec examen conjoint du PLU de Châtillon-en-Michaille telle que présentée en séance
- désigné le lieu de la prochaine réunion du conseil communautaire de la CCPB qui se tiendra le 14 avril 2016 à Injoux-Génissiat

Affiché le **21 MAR. 2016**

Le Président,
Patrick PERREARD

